

<http://www.snetap-fsu.fr/Non-le-CCF-ne-sera-pas-la-solution.html>



Non, le CCF ne sera pas la solution miracle aux fraudes !

- Nos Actions - Communiqués -

Date de mise en ligne : mardi 28 juin 2011

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Non, le CCF ne sera pas la solution miracle aux fraudes !

La fraude constatée à l'occasion des épreuves de mathématique du Bac S conduit certaines organisations syndicales et associations de parents d'élèves à remettre en cause l'organisation actuelle du bac pour lui substituer le principe du [CCF](#) (Contrôle en Cours de Formation).

Si les conditions dans lesquelles se déroulent les épreuves du bac sont perfectibles, il est cependant très clair que l'expérience du CCF pratiquée dans l'enseignement agricole depuis 1985 a montré toutes les limites de ce mode d'évaluation.

Diplôme « maison » au gré des exigences des enseignants, nette « amélioration » des taux de réussite dans les MFR (Maisons Familiales Rurales), pressions exercées sur les enseignants dont les notes de CCF sont considérées comme insuffisantes par la hiérarchie qui entend faire des taux de réussite aux examens un argument de type commercial, inconfort des enseignants qui sont à la fois juges et parties, multiplication considérable du nombre d'épreuves entraînant à la fois une surcharge de travail et un renforcement du stress pour les élèves, renoncement progressif quant à la mise en place d'un véritable dispositif de contrôle dans chaque établissement...

En outre, prendre prétexte d'un dysfonctionnement lors d'une partie d'une épreuve terminale pour prétendre que le CCF constituerait une meilleure solution est une escroquerie dans la mesure où celui-ci ne peut au contraire que conduire à la démultiplication de ce genre de fraudes à l'examen. Mais le CCF n'est pas non plus exempt d'autres formes d'irrégularités : sujets traités quelques jours avant l'épreuve, traitement du programme autour des seules questions évaluées...

Le SNETAP-[FSU](#) dénonce le dispositif actuel du « tout CCF », source d'inégalités et de remise en cause de la valeur nationale des diplômes. Il défend la délivrance de diplômes nationaux par un examen final, seule évaluation juste et égale.

Paris le 28 juin 2011